

70. *Le pied dérobé.*—Il se distingue par des éclats de corne qui se remarquent au bord inférieur de la muraille. Le fer doit recevoir des étampures dans les endroits où il correspond à la corne, afin qu'on puisse l'y fixer. On peut garnir le fer de pinçons pour maintenir les parties restantes de la corne. On doit brocher les clous très-haut dans la corne et laisser le fer en place aussi longtemps que possible. On aura soin de bien graisser le sabot afin de hâter sa croissance.

80. *Le pied à talons rétrécis ou encastelé.*—Dans ces pieds les talons ont une hauteur démesurée et sont serrés au point de faire disparaître presque entièrement la fourchette. La meilleure ferrure pour ces pieds est l'application d'une pantoufle ordinaire, c'est-à-dire d'un fer confectionné de manière qu'en talons sa rive interne ait une épaisseur plus considérable que sa rive externe. Si le mal est porté très-loin, on doit appliquer la pantoufle expansive. On aura soin de toujours bien graisser le sabot afin d'assouplir la corne.

90. *Le pied panard.*—C'est celui qui quoique beau, a une fausse direction et est tourné en dehors. On remède à ce défaut en enlevant plus du côté externe de la muraille que de l'interne, ou bien on applique un fer dont l'éponge interne est plus courte et plus forte que l'externe, ou dont la branche interne plus courte porte une bosse dans son milieu.

100. *Le pied cagneux.*—C'est le défaut opposé au précédent; pour y remédier on coupe plus du côté interne de la muraille que du côté externe, ou bien si le défaut est porté très-loin, on applique un fer ayant la branche plus forte que l'interne, ou portant une bosse sur le milieu de l'éponge externe, afin de tourner le pied en dehors pendant l'appui. Comme ces chevaux sont exposés à se couper, on donne peu de garniture au fer dans les endroits où un pied blesse l'autre.

110. *Pieds des chevaux qui se coupent.*—Pour la ferrure de ces pieds on retranche uniformément de la muraille de la sole et de la fourchette, en ménageant un peu le quartier interne, à moins qu'il ne soit très-haut et le cheval cagneux, on applique un fer à la turque, la grosse branche rentrée en dessous du pied le plus qu'il est possible.

120. *Les pieds des chevaux qui forgent.*—On abat les talons des pieds de devant et la pince de ceux de derrière. On applique un fer aux éponges tronqué aux pieds de devant, et un fer à pince tronqué aux pieds de derrière. On hâte ainsi le lever des pieds de devant et l'on raccourcit le trajet des pieds de derrière, qui à cause d'une plus grande hauteur des talons se détachent plus tardivement du sol.

Si le cheval force ou se coupe par faiblesse, à la ferrure indiquée, on joindra une bonne nourriture.

120. *Les pieds des chevaux droits sur leurs membres.*—On diminue beaucoup la hauteur des talons et des quartiers, on n'enlève rien de la pince, on applique un fer à éponges minces et courtes, ayant la pince plus relevée que de coutume, pour empêcher le cheval de butter.

140. *Les pieds du cheval bouleté.*—On pare le pied comme pour le cas précédent en enlevant encore davantage des talons, on applique un fer relevé en pince.

150. *Les pieds du cheval qui billarde.*—On les fait parer et ferrer comme pour le cheval cagneux.

160. *Les pieds du cheval qui se couche en vache.*—On coupe une partie de l'éponge interne du fer; on laisse un peu plus de hauteur à ce talon afin de pouvoir y incruster l'éponge.

DU CHOIX DES REPRODUCTEURS.

Le choix des reproducteurs est un point de la plus haute importance pour l'amélioration et la conservation de notre race chevaline indigène.

En général, on doit rechercher dans les reproducteurs toutes les qualités qui indiquent une bonne santé et une bonne constitution. Ils doivent sans doute être d'une origine bien établie, c'est-à-dire exempts de vices héréditaires.

Voici, d'après M. Lefour, les qualités que doit posséder un bon reproducteur :

Les parties sexuelles normales et bien développées, les testicules fermes et relevées, le front large, les yeux vifs, une physionomie expressive qui indique de l'énergie et de la vigueur jointes à un bon caractère, la poitrine vaste et profonde, les flancs et les reins courts et puissants, les jarrets solides; on évitera les constitutions lymphatiques à l'excès, décelées par l'empatement du système glandulaire, les vices de conformation, les maladies et les tares héréditaires.

On fera aussi attention qu'il ait des allures régulières, c'est-à-dire projette ses membres droit devant lui en marchant, et non en dedans ni au dehors comme le font beaucoup de chevaux.

Le choix d'un étalon est d'autant plus important, que celui-ci peut communiquer ses bonnes ou mauvaises qualités à un grand nombre de produits.

Les juments qui donnent les meilleurs produits doivent avoir les qualités suivantes: taille moyenne de la localité où l'on élève, être carrées, avoir la queue légère et bien attachée à l'encolure, le garrot ressorti, le dos droit, le rein court, la croupe large se rapprochant de la croupe horizontale et non avalée, la queue placée haut, la poitrine et le ventre amples, le bassin large, les membres bien attachés au corps, bien musclés, secs avec tendons détachés, avoir de bons pieds, une bonne corne et de bonnes allures. Elles seront en outre exemptes de vices et de maladies héréditaires.

Parmi les vices et les maladies héréditaires nous comprenons la fluxion périodique des yeux, la pythiase tuberculeuse, le cornage, la pousse, les mélanoses, les tumeurs osseuses près des articulations telles que formes, jades, éparvins, tumeurs qui proviennent souvent d'une mauvaise disposition des surfaces articulaires.

On conseille encore d'éloigner de la reproduction les chevaux à pieds plats, et ceux à pieds encastelés ou à talons rétrécis. Ceux d'une constitution lymphatique, atteints de vessigons, d'eux aux jambes, de crapaud et d'un relâchement des ligaments de la rotule; tous ces défauts se transmettent que trop facilement.

On ne livrera pas non plus à la reproduction des juments mauvaises nourrices ou celles qui ne veulent pas reconnaître leur poulain.

Il faut que l'étalon ait trois ans avant de le livrer à la saillie, et la jument quatre ans. Ce n'est que dans des cas exceptionnels si la jument était très-développée, bien nourrie et qu'elle n'aurait à exécuter qu'un travail léger, qu'on pourrait la faire saillir à trois ans.